



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

135^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 23 - 27.10.2016

Réunion-débat intitulée *Evolution des parlements : élaborer des recommandations pour renforcer le contrôle parlementaire*

Jeudi 27 octobre (10 h 30 - 12 h 30)
Salles 3 et 4, niveau 0, CICG

Organisée conjointement par l'UIP et l'ASGP

Note d'orientation

Tous les parlements doivent s'adapter aux évolutions de la société et aux attentes de leurs citoyens en matière de représentation. Les réformes font partie d'un processus continu qui vise à améliorer l'action du parlement et à renforcer sa capacité à remplir ses fonctions essentielles de représentation, législative et de contrôle.

Cette séance conjointe UIP-ASGP examinera les dynamiques politiques et institutionnelles qui façonnent les efforts visant à renforcer le parlement. Comment les parlements se réforment-ils ? Comment le changement a-t-il lieu dans la pratique ? Quels peuvent-être les obstacles à la réforme et comment peut-on les surmonter ?

Tous les délégués à l'Assemblée de l'UIP ont des connaissances approfondies de leur contexte national et sont des agents de changement potentiels. Cette réunion sera une occasion de confronter leur expérience avec celle de leurs pairs dans d'autres parlements. Les expériences sont-elles semblables ou différentes ? Y a-t-il des enseignements communs à tirer des tentatives de réforme parlementaire, qu'elles aient été des succès ou des échecs ?

Cette réunion permettra aux parlementaires et Secrétaires généraux de partager leurs points de vue et de tirer des leçons de leur expérience collective. La discussion examinera la manière dont les politiques et les administrateurs peuvent collaborer pour renforcer l'institution parlementaire.

La séance débutera par des témoignages de participants, sous le thème *Une chose que j'ai apprise en essayant de réformer le parlement*. Lors d'interventions limitées à deux minutes, les participants seront invités à partager ce qu'ils ont appris sur ce qui a déclenché la réforme et comment elle a été mise en œuvre, ou non, dans leur pays.

Elle sera suivie d'un débat modéré avec tous les participants afin de faire ressortir les caractéristiques communes du changement, les stratégies qui ont été adoptées, ainsi que les obstacles à la réforme et les moyens de les supprimer.

Enfin, les participants examineront une sélection de projets de recommandations visant à renforcer le contrôle parlementaire, qui seront incluses dans la prochaine édition du Rapport parlementaire mondial. A la lumière de cette discussion, les participants évalueront ces projets de recommandations afin de déterminer s'ils peuvent contribuer à renforcer le contrôle au sein de leur parlement et s'ils peuvent accroître la pertinence et l'utilité de ceux-ci pour les parlements et les parlementaires.

Cette séance permettra de prolonger la discussion qui a eu lieu lors de la séance conjointe UIP-ASGP, en octobre 2015, intitulée *Des parlements forts pour un contrôle parlementaire efficace*. La publication de la deuxième édition du Rapport parlementaire mondial est prévue pour le début de 2017.